

[STENO] DEBAT1 \* Créé le 27-Jan-1993 10:27

Créateur: VASSEUR \* Auteur: VINCENT

### **Qu'est-ce que l'écologie?**

**Alain Lipietz**

Pour un écologiste, l'écologie c'est le rapport entre les hommes, chacun vis-à-vis de tous les autres, face à la nature. L'écologie politique, ce sont les forces politiques qui se battent pour que ce rapport soit le plus harmonieux possible, pour que d'une part on adopte un modèle de développement où les hommes restent le plus solidaire entre eux, que chacun puisse développer le plus son autonomie, c'est-à-dire se réaliser dans ce qu'il fait, dans ce qu'il vit. Et enfin, et c'est peut-être la marque déposée de l'écologie, le plus spectaculaire par rapport aux anciennes forces politiques, dans le respect des générations futures et du reste de la vie sur la planète.

De ce point de vue là, le rapport à l'entreprise est flagrant dans la mesure où l'entreprise, c'est l'institution elle-même qui se charge de l'association des hommes dans le processus productif. Je parle essentiellement des entreprises industrielles ou agricoles. L'entreprise doit contribuer en tant qu'institution humaine, à l'amélioration du rapport entre les hommes ou à l'amélioration du rapport entre les hommes et l'environnement. Elle a une mission citoyenne face à l'écologie. Nous considérons l'amélioration de cette relation entre les hommes et du rapport entre les hommes et l'environnement, non pas comme un coût, mais comme un objectif. On va pas dire que l'environnement c'est bien si on a les moyens de se le payer; la préservation de

l'environnement est un objectif. L'amélioration du rapport entre les hommes, que ce soit le bien-être de chacun ou le bien-être dans le fait qu'on ne vit pas au milieu de chômeurs, ou au milieu de ghettos, est un objectif. A partir de ce moment-là, que va faire la force politique vis-à-vis de l'entreprise? Son rôle est d'essayer, quand elle est au pouvoir, ou même quand elle est dans l'opposition par sa prédication, de coordonner l'action des entreprises pour améliorer les rapports entre les humains. Le point le plus important est de lutter contre tous les phénomènes pervers dûs à des mécanismes de dumping. Nous pensons que les entreprises n'ont strictement rien en faveur du chômage, strictement rien en faveur de la dégradation de l'environnement mais c'est leur inter-action dans la concurrence, si elle est dérégulée, qui peut les amener à ignorer les effets pervers que peut avoir leur action. Le rôle de la puissance publique, quand une force politique y obtient une majorité, est d'essayer d'édicter des normes, des règlements, des incitations, permettant aux entreprises de coordonner leurs actions en évitant ces effets pervers pour que celles-ci convergent vers l'amélioration de l'environnement ou des rapports de solidarité entre les hommes.

**Bertrand Collomb:**

Je suis forcément sur plan différent car je ne suis pas un homme politique. Vous intervenez en tant que porteur d'un projet politique et j'interviens en tant qu'industriel et accessoirement président de la Commission d'environnement du Plan, ayant essayé de dégager un travail en commun d'un certain nombre des acteurs économiques et sociaux autour de ce problème. J'entends qu'il y a dans ce que vous dites sans doute un projet de rénovation de la société, de changement social, en termes assez vastes; il y a eu dans l'histoire

différents types de projets de changement social, certains ont évolué de façon différentes. Je ne me situe pas sur ce plan. Je dis que le progrès ou le développement économique que nous avons connu depuis l'ère industrielle, s'il a créé des richesses, s'il a permis par le processus de division, de spécialisation, d'inter-action etc., de créer des sociétés plus efficaces et qui amènent le développement du niveau de vie, on est confronté au fait qu'il y a des effets sur l'environnement au sens large, donc sur notre planète. Et ces effets sont de deux types: des effets inter-générationnels et des effets de dégradation de notre environnement immédiat. Dans le fond, les entreprises, sans remettre en cause ni les principes d'organisation sociale, ni le fait que tout le monde me semble attaché à la poursuite d'une croissance économique et au problème du chômage, doivent introduire dans leurs objectifs le fait qu'il ne faut pas hypothéquer l'avenir en surconsommant trop vite les ressources rares ou en rendant insupportable notre environnement. C'est la fameuse croissance durable. J'y ajoute l'idée de qualité. Même pour la génération actuelle, il faut qu'on soit capable d'améliorer la qualité de l'environnement dans lequel on vit. Pour moi, le point de départ, ce n'est pas la nature, c'est l'homme et le fonctionnement harmonieux de notre système économique de façon à ce qu'il ne s'autodétruisse pas en créant des situations qui ne seraient pas supportables dans la durée. Cela s'intègre assez bien dans le comportement d'un industriel qui a toujours eu conscience du fait que c'est dans la durée qu'il faut regarder ce que l'on fait et qu'il faut regarder ce qui se passe autour de soi. Il est clair qu'on ne peut pas poursuivre quelque chose d'unidimensionnel et à court terme si on est en train de créer des effets secondaires à long terme qui sont négatifs. L'industriel que je suis n'a aucun problème de concept, aucun problème de

principe à dire que la dimension environnement devient une dimension très importante. C'est une dimension stratégique du problème du développement économique planétaire et donc du problème du développement industriel de chaque entreprise.

**Olivier Jay:**

**Concrètement, que veut dire une dimension stratégique?**

Une dimension stratégique est une dimension dont il faut tenir compte quand on réfléchit sur le développement à long terme et des économies des entreprises. C'est à la fois une contrainte et un objectif.

[STENO] DEBAT2 \* Créé le 27-Jan-1993 11:39

Créateur: VASSEUR \* Auteur: VINCENT

**Alain Lipietz**

Dans le débat de la commission du plan, il y a avait trois niveaux entre les écologistes et les industriels. Il y avait deux niveaux où l'on pouvait s'entendre et un troisième plus compliqué. Premier niveau: il y a un accord déclaré par le représentant du CNPF. De toute façon, quoi qu'il advienne, maintenant les gens exigeront de plus en plus que les produits, les processus productifs soient le plus soutenables possibles. Soutenables, c'est-à-dire à la fois acceptables pour la génération présente et sans effet pervers ou négatif sur la génération suivante. Les clients seront de plus en plus exigeants vis-à-vis de ces aspects-là, soit par leur liberté de client, soit par leur liberté d'électeur. Ils rendront les réglementations de plus en plus strictes en matière environnemental, en matière de qualité des produits et du processus. Donc cela deviendra une exigence de concurrence internationale que d'être impeccable du point de vue de la défense de l'environnement et, nous patronat, demandons à ce que soit mis en place des aides pour améliorer techniquement les processus productifs français, les mettre au top niveau des normes internationales. Il y a accord général là-dessus.

Deuxième niveau, la défense \_et en tant que chantier, c'est même la restauration de l'environnement\_ va devenir un chantier d'expansion de la production, un débouché comme un autre exactement comme le social est devenu avec les compromis de 1945, un chantier d'expansion de la production

des entreprises. A partir du moment où l'on a édicté des règles en 1945 augmentant les salaires régulièrement ou permettant de coordonner l'augmentation de tous les salaires généralisant les congés payés etc, la consommation de masse des salariés est devenue le principal débouché des entreprises du Nord de la planète. En gros, dans le Sud le partage de la valeur ajoutée se fait en 30% pour les salaires, 70% pour les produits, au Nord, c'est le contraire. Il est bien évident que l'orientation de la production a eu à s'adapter dans le Nord et tout le monde s'y félicite. Les années où cela marchait bien, cela a été un formidable champ d'expansion pour la production automobile, le bâtiment, l'électroménager etc. De la même façon, la défense, l'illustration et la restauration de l'environnement, peut devenir un champ d'activités entrepreneuriales considérables. Evidemment, il va falloir les financer. De même qu'il y a eu des conventions collectives pour encadrer la progression générale des salaires, de même il va y avoir des éco-taxes pour encadrer la progression générale des dépenses environnementales. Notre ami macro-économiste du CNPF nous disait «on va raler». Mais on sait bien que si les mêmes règles sont imposées à tout le monde, le tout le monde étant l'objet du débat, et si tout le monde a les mêmes éco-taxes, on s'y pliera aussi bien qu'on s'est plié aux conventions collectives.

Troisième niveau et ce qui est tout à fait différent, et là il semble que le compromis soit beaucoup plus difficile: si l'écologie politique nous amène un modèle de développement orienté vers l'abstention de produire sous prétexte de ne pas polluer, c'est-à-dire un modèle où le progrès est mesuré par la réduction du temps de travail, nous ne pourrions pas être d'accord. Ce débat a eu lieu dès le début de la commission. Cela résume assez bien les champs de convergences possibles.

A un extrême tout le monde est maintenant d'accord. A l'autre extrême, on ne sera jamais d'accord et puis il y a un champ intermédiaire dans lequel écologie et entreprises peuvent être contradictoires mais à condition qu'on aménage bien les règlements, que tout le monde prenne en charge une partie, qu'il n'y ait pas d'effet pervers de la concurrence, c'est-à-dire que tous les pays réellement en concurrence aient les mêmes éco-taxes.

**Bertrand Collomb**

Sur le dernier point, la réduction du temps de travail, personnellement je ne suis pas sûr de bien voir en quoi réduire le temps de travail est un problème écologique. Sauf à imaginer que c'est le rêve rousseauiste de revenir à la nature ou à un mode de vie complètement différent où on ne travaille plus dans un système de partage du travail etc. Le partage de travail qui est créé par le chômage est un débat légitime sur lequel j'ai manifestement une position différente de la vôtre car j'ai très peur de ce que représenterait casser le ressort de la tension vers le progrès de nos organisations.

**Alain Lipietz**

Si on mesure le progrès au temps libre, au temps pour jouir de la vie, le ressort du progrès a toujours été les gains de productivité, pour pouvoir se dégager du temps. C'est remettre ces objectifs en face des moyens.

**Bertrand Collomb**

Oui mais en fait, vous sentez bien que cela n'a pas le même résultat si on réduit le temps de travail dans une période de croissance et de productivité croissante, ou dans une période où on se sent stagnant et en recul et où c'est une espèce d'échappatoire négative. Réduction de temps de travail dans une perspective de croissance et de qualité croissante de notre organisme économique oui, réduction de temps de travail

comme une échappatoire à une incapacité de résoudre les problèmes de rigidité et de croissance de notre économie à mon avis, c'est dangereux. Je ne crois pas que c'est le débat d'aujourd'hui.

**Alain Lipietz**

Mais si. Les écologistes en ont toujours fait l'un des axes principaux de leurs engagements électoraux. Même en 1974. René Dumont dans sa première campagne en avait fait un de ses axes alors même que le chômage était relativement faible. Cela ne pourra que prendre de plus en plus de place dans le discours des écologistes au fur et à mesure que le chômage va croître. Bien que cela ne soit pas lié mécaniquement à la question du chômage.

**Bertrand Collomb**

Je ne vois pas ce débat se plaçant sur le thème de l'écologie. Un parti politique qui est principalement écologiste peut avoir des thèses sur tous les sujets qu'il a envie de traiter. Et vous pouvez me dire que la qualité de la vie c'est moins travailler, profiter plus de la nature... Je constate simplement que dans les enquêtes que nous avons, quand les gens travaillent moins, curieusement, ils ne consacrent pas le temps disponible à aller dans la nature, mais à des utilisations du temps très sophistiquées, mécaniques, la télévision.

**Alain Lipietz**

La solidarité entre les humains est un des tout premiers aspects de l'écologie; il est impensable pour un écologiste de continuer dans une société où il y a des gens qui ont trop de travail pendant que trois millions de personnes se trouvent exclues de la société.

**Bertrand Collomb**

Ce n'est pas écologiste de dire cela.

**Alain Lipietz**

Je pense que d'ici quinze ans, tout le monde tiendra l'ensemble du discours des écologistes de la même façon que vingt ans après l'établissement de la IIIème République, il n'y avait pratiquement plus de monarchistes, ou qu'après l'élection des premiers socialistes au Parlement, tous les partis étaient sociaux.

[STENO] DEBAT3 \* Créé le 27-Jan-1993 12:27

Créateur: VASSEUR \* Auteur: VINCENT

**Bertrand Collomb**

On se retrouve au niveau de la vision politique de ce que d'aucuns pourraient qualifier d'utopie sociale sur laquelle il est légitime que vous ayez votre vision, mais c'est un plan sur lequel moi chef d'entreprise, je ne me situe pas.

**Alain Lipietz**

En tant que chef d'entreprise, vous aurez à réagir de la même façon que les entreprises ont eu à se situer d'abord pas très positivement puis de plus en plus positivement vis-à-vis des conventions collectives. Pour la réduction du temps de travail, vous aurez je crois peut-être des réticences au début puis vous l'intégrerez. Je voudrais revenir sur un point: vous semblez associer l'idée de réduction de temps de travail à des périodes de croissance. Si on regarde la dernière grande marche \_car historiquement on n'a pas cessé de décroître, on travaillait 60 heures au début du siècle maintenant on est à 39 heures\_ qui a été accomplie entre 1968 et 1978, on a perdu 10 heures dans la semaine en France.

**Bertrand Collomb**

Ce n'est pas ce qui a le mieux réussi à la France. Je ne regarde pas que la France....

**Alain Lipietz**

L'Allemagne a pratiquement trois semaines par an d'avance sur nous...

**Bertrand Collomb**

Dans une période où l'économie allemande marchait bien

**Alain Lipietz**

Non, elle a fait cela dans les années 80

**Bertrand Colomb**

Et bien l'économie allemande marchait bien

**Alain Lipietz**

Elle a mieux marché à d'autres époques. Aussi bien en Allemagne qu'en France, les réductions du temps de travail se sont faites aussi bien dans les périodes de croissance que dans les périodes de récession.

**Bertrand Collomb**

Je pense qu'on pourrait parler longtemps de la réduction du temps de travail, mais je voudrais revenir au deuxième point que vous avez mentionné, la comparaison avec le social. Je pense qu'il ne faut pas aller trop loin dans ce genre de comparaison, mais cela illustre quand même effectivement un certain nombre des enjeux, des problèmes, qu'on a vus dans le travail de la commission. C'est vrai que l'intégration de l'environnement dans les préoccupations des consommateurs et des industriels est une évolution qui est porteuse de dynamisme technologique, de possibilité d'innovation et d'évolution positive. Car finalement, dans nos économies, c'est quand ça bouge qu'on est capable de faire des progrès, de développer de nouvelles technologies, de franchir des seuils, de faire émerger de nouveaux besoins et donc, comme vous l'avez dit, il y a un élément dynamique et positif dans cela. Mais l'analogie avec le social nous montre aussi les risques qu'il ne faut pas oublier. Ces risques sont de deux types: le premier, c'est que ce processus ne soit un processus chaotique et pas bien maîtrisé. Vous citez les conquêtes sociales, on sent bien aussi que le jour où les syndicats allemands, dans une période mauvaise, au moment de la réunification, obtiennent 7% d'augmentation de salaires, c'est un choc brusque et négatif pour l'économie allemande. Ce qui est un progrès, si c'est intégré dans la stratégie des

acteurs économiques d'une façon continue long terme, prévisible, managée, peut devenir une source d'instabilité et donc de friction, quelque chose de négatif, si cela ne l'est pas. Dieu sait que nos économies ont déjà suffisamment de chocs d'instabilité et de chaos pour ne pas en rajouter. Donc oui, à condition que cela soit quelque chose de managé dans la durée. Le deuxième risque c'est qu'on voit bien que le social, actuellement sous forme de prélèvements collectifs, aboutit à une impasse. On ne sait plus maîtriser la part de la consommation économique qu'on accepte de donner au social et les citoyens en ont ras-le-bol de financer des systèmes collectifs qu'ils ne maîtrisent pas. Or, il y a ce risque dans l'environnement. L'environnement, cela va être des produits individuels. Cela peut aussi être des biens collectifs. Il faut que nous fassions attention. Et ce n'est pas négatif dans ma bouche. Il faut faire attention que nos systèmes ne créent pas une hypertrophie du système collectif parce que l'expérience montre qu'il y a des limites et que nos économies et nos systèmes ne savent pas bien gérer.

### **Alain Lipietz**

Vous oubliez la concurrence internationale. Si on impose ces prélèvements dans un pays et pas dans les autres, vous pouvez souffrir.

### **Bertrand Collomb**

En plus, c'est exact. De toute façon, il faut raisonner en terme international. C'est un des grands points du débat, notamment quand on parle de taxe CO2 ou de taxe énergie. On ne peut raisonner que dans un cadre international et qui n'est même pas simplement le cadre des pays industrialisés mais le cadre mondial.

### **Olivier Jay**

**Qui fixe les règles? Est-ce que les entreprises de manière très spontanée et altruiste se mettent à l'environnement, ou**

**est-ce qu'il y a des mouvements de pression qui sont des mouvements populaires, est-ce ce que c'est l'Etat...?**

**Bertrand Collomb**

Vous me posiez la question de savoir ce que voulait dire stratégique pour les entreprises. Prenons un exemple concret, celui des exploitations de granulats. Il est clair qu'on a besoin de construire des maisons, on a besoin de routes, même si on est écologiste. Pour cela on a besoin de cailloux. Si on est dans l'activité granulat, on constate qu'il faut que les exploitations de granulat s'intègrent dans l'environnement et le paysage car sinon elles ne seront pas acceptées. Même si on pense qu'on a besoin impératif, qu'on trouve que cela coûte trop cher de faire autrement.

L'entreprise, ce n'est pas elle qui décide les choix de société. Elle constate que c'est une activité qui, si elle n'est pas capable d'intégrer la protection de l'environnement \_et pas simplement sous l'aspect technique mais sous l'aspect social\_ et d'intégrer sa démarche dans un dialogue social où elle a un certain niveau d'acceptation, ne sera plus capable de s'exercer et des situations de blocage existent. On le voit en Allemagne où certains groupes nous disent qu'il y a des activités qu'ils ne peuvent plus faire. Pas forcément parce que techniquement elles sont plus difficiles que d'autres, parce qu'il y a des solutions techniques, mais parce qu'on a mal managé cela et on est arrivé à une situation de blocage.

[STENO] DEBAT4 \* Créé le 27-Jan-1993 13:11

Créateur: VASSEUR \* Auteur: VINCENT

**Olivier Jay**

**A quel niveau cela doit se réguler pour avoir plus d'environnement et pas de distorsion de concurrence?**

**Alain Lipietz**

Il y a un problème sur le management. Je suis tout à fait d'accord. Cela fait vingt ans qu'on existe. Je ne pense pas qu'on va gagner les élections du mois de mars, on n'aura peut-être plus d'influence mais je vise plutôt les élections d'après. Mais vous aurez été prévenu. Vous avez pu voir ce qui se passe en Allemagne, vous avez pu voir notre montée régulière et je vous rappelle que la France a signé à la conférence de Rio un certain nombre d'engagements. Par exemple de revenir en l'an 2000 au niveau de production de CO2 de 1990. Nous verrons bien par quel moyen elle y arrive. Mais c'est un engagement international.

**Bertrand Collomb**

Quand un engagement n'est pas réaliste...

**Alain Lipietz**

On ne peut pas dire «nous n'avons pas été prévenus», et considérer que ce dont on a été prévenu n'est pas réaliste jusqu'à ce qu'on se retrouve à deux ans du moment où il faut appliquer... Je vous conseille de commencer dès 1993 à vous dire «on n'a plus que sept ans pour le faire» et ne pas attendre 1999.

**Bertrand Collomb**

Que ce soit stabilisation ou pas stabilisation, nous sommes tout à fait d'accord, et c'est une des conclusions de la

Cela veut dire que cela s'ajuste avec le progrès technique

**Alain Lipietz**

Le progrès technique répond à la contrainte. On pourrait même dire que le progrès technique a toujours été stimulé par les contraintes que la société imposait à l'industrie. Que ce soit sur la durée du travail, sur l'âge du travail,...

**Bertrand Collomb**

Je ne suis pas en désaccord. Je dirai quand même que l'industrie à certains moments est très capable de prendre un problème et même d'aller au-delà de la contrainte externe. Prenez le problème de sécurité: c'est un problème sur lequel les industriels se sont mobilisés à partir d'un certain seuil de sensibilité sociale et où ils ont été à mon avis spontanément. Et je le constate dans nos entreprises. Il y a un dynamisme. Je pense que la motivation des acteurs et leur mobilisation est quelque chose de très importante et qui va au-delà de simples motivations économiques. A partir du moment où on a intégré la préoccupation environnement comme une préoccupation stratégique dans une entreprise, cela va plus loin que la simple réaction à la contrainte sociale externe. Une dynamique s'installe.

**Alain Lipietz**

De la même façon, si on reprend l'analogie avec le social, après qu'il y ait eu les conventions collectives, après 1945, on a toujours eu des secteurs leaders qui faisaient toujours beaucoup mieux que ce que leur imposaient les conventions collectives ou la législation sociale, et qui ont servi de guides pour la croissance de l'après-guerre.

L'aspect international: c'est bien clair qu'on peut faire beaucoup de choses au niveau national, mais vu l'internationalisation de l'économie, il est sage de prévoir le plus vite possible que les effets pervers dus à la concurrence internationale doivent être prévenus et

Cela veut dire que cela s'ajuste avec le progrès technique

**Alain Lipietz**

Le progrès technique répond à la contrainte. On pourrait même dire que le progrès technique a toujours été stimulé par les contraintes que la société imposait à l'industrie. Que ce soit sur la durée du travail, sur l'âge du travail,...

**Bertrand Collomb**

Je ne suis pas en désaccord. Je dirai quand même que l'industrie à certains moments est très capable de prendre un problème et même d'aller au-delà de la contrainte externe. Prenez le problème de sécurité: c'est un problème sur lequel les industriels se sont mobilisés à partir d'un certain seuil de sensibilité sociale et où ils ont été à mon avis spontanément. Et je le constate dans nos entreprises. Il y a un dynamisme. Je pense que la motivation des acteurs et leur mobilisation est quelque chose de très importante et qui va au-delà de simples motivations économiques. A partir du moment où on a intégré la préoccupation environnement comme une préoccupation stratégique dans une entreprise, cela va plus loin que la simple réaction à la contrainte sociale externe. Une dynamique s'installe.

**Alain Lipietz**

De la même façon, si on reprend l'analogie avec le social, après qu'il y ait eu les conventions collectives, après 1945, on a toujours eu des secteurs leaders qui faisaient toujours beaucoup mieux que ce que leur imposaient les conventions collectives ou la législation sociale, et qui ont servi de guides pour la croissance de l'après-guerre.

L'aspect international: c'est bien clair qu'on peut faire beaucoup de choses au niveau national, mais vu l'internationalisation de l'économie, il est sage de prévoir le plus vite possible que les effets pervers dus à la concurrence internationale doivent être prévenus et

éliminés. Et cela passe par un espace social européen, un espace écologique européen.

Je prends un exemple sur le social: on parle aujourd'hui de la fermeture de Hoover à Dijon pour aller en Ecosse où le salaire est beaucoup plus bas. M.Bérégovoy s'indigne et je ne comprend pas pourquoi. L'accord de Maastrich pour lequel il s'est battu disait explicitement que la Grande-Bretagne était exclue de l'espace social. La Grande-Bretagne était instituée comme la plate-forme de dumping social pour arroser le reste de l'Europe en industries de montage. A partir du moment où c'était prévu comme cela, je ne vois pas pourquoi maintenant il s'indigne. Nous les écologistes, que ce soit au Parlement européen, que ce soit les Verts qui sont partagés sur le oui ou le non mais unanimes sur la critique des accords de Maastricht, disions qu'il était scandaleux qu'on prévoit explicitement qu'un pays sera dispensé du volet social de l'accord de Maastricht. L'analogie avec l'écologie est immédiate. Dès le lendemain de l'accord de Maastricht, le ministre de l'Environnement de Bruxelles, Ripa de Meana, a dit: «mais compte-tenu de ce qu'est l'accord de Maastricht, on n'arrivera pas à faire des éco-taxes telles qu'il n'y ait pas d'effet de dumping entre pays». C'est totalement impossible, compte-tenu de l'accord de Maastricht, qui donne un droit de veto à n'importe quel pays comme l'Espagne, que la France ou l'Allemagne accepte de s'appliquer à elle-même une éco-taxe anti CO2 alors que l'accord de Maastricht pratiquement laisse ouvert...

#### **Bertrand Collomb**

Cela veut simplement dire que protection de l'environnement n'est pas égale à éco-taxe.

#### **Alain Lipietz**

Je suis tout-à-fait d'accord. L'éco-taxe est un des moyens probablement le plus rationnel pour arriver à lutter contre

l'effet de serre, mais à partir du moment où il n'y en pas,  
il y a une méthode simple, c'est le règlement.

**Bertrand Collomb**

Il y encore d'autres méthodes...

**Alain Lipietz**

Oui. Par exemple, la vitesse est interdite sur les autoroutes, il y a des gendarmes couchés, on ne peut pas dépasser les 80 km/h: cela a un effet sur le taux de CO2 dans l'atmosphère au moins aussi puissant qu'une éco-taxe.

**Bertrand Collomb**

En plus du règlement il y a d'autres moyens qui sont les instruments négociés, ou la mobilisation des gens. Après 1975 beaucoup de choses sur les économies d'énergie n'ont pas été faites par règlement mais par mobilisation des gens autour de l'idée «il faut économiser l'énergie». Et je pense qu'on peut faire des choses dans ce domaine-là.

Sur l'Europe, 80% du débat écologique actuellement se passe à Bruxelles. Et l'ennui, c'est que les débats politiques se passent à Paris ou à Bonn. C'est un des problèmes de l'Europe et que Maastricht ne résolvait pas complètement. Il faudra une réforme institutionnelle européenne pour le résoudre. En fait les véritables enjeux actuellement en matière d'environnement pour les industries sont européens. Et nos débats sont locaux \_mais cela est normal car il y a un aspect de décentralisation\_ mais surtout nationaux. Je sens un décalage énorme \_et on l'a bien vu avec l'histoire des déchets cet été\_ entre certains de nos débats politiques franco-français et la réalité européenne et mondiale dans laquelle on est plongé.

**Oliver Jay**

**Est-ce qu'il y a une voie française par rapport aux Allemands, aux Américains...?**

**Bertrand Collomb**

Il y a une voie française dans la façon dont on introduit cela dans le tissu social. Je voudrais qu'on trouve une voie française. Je constate que nous avons une tradition à la fois colbertiste avec un Etat qui a joué un rôle fort, mais à la fois une tradition de reconnaissance des différences, de débat entre des gens qui acceptent des points de vues de départ très différents. Nous avons eu l'habitude de travailler avec les syndicats qui avaient des a priori idéologiques extrêmement différents des chefs d'entreprise.

En Allemagne, il y a eu une telle montée dans l'émotionnel, dans le médiatique etc. qu'il y a des situations de blocage où la discussion n'est plus possible et où les procédures qui se sont mises autour de cela font qu'il faut dix ans pour faire quoi que ce soit. Quand il faut dix ans, ce n'est même plus la peine; l'industriel qui sait qu'il va falloir cinq, six ans ou plus pour faire aboutir un dossier ne le présente même plus. Ce n'est plus le problème de savoir si le dossier est bon ou pas. La valeur du temps dans les stratégies industrielles est telle que cela équivaut à un blocage. Aux Etats-Unis, c'est l'autre dérive, la dérive juridique. On discute après coup. On se fait des procès. Il y a une telle insécurité juridique, une imprédictabilité des conséquences des litiges sur l'environnement, qu'il y a des transactions parfaitement saines sur le plan économique qu'on n'ose plus faire. On n'ose plus acheter certaines entreprises parce qu'on ne sait pas si un tas de «trucs» qu'il y a dans un coin ne va pas vous coûter les yeux de la tête. Le problème n'est plus de résoudre le problème mais de se protéger juridiquement.

La voie française c'est de trouver des compromis sociaux à la fois suffisamment souples, mais suffisamment managés pour qu'on sache avancer d'une façon programmée et prévisible. Le fait qu'il y ait une commission du XI<sup>e</sup> plan qui s'occupe d'environnement est spécial à la France. Je crois que c'est une enceinte dans laquelle on a pu discuter du long terme, avec des gens qui ayaient des points de départ assez différents; on ne s'est pas tapé sur la figure, on est en désaccord sur certains points, mais on est assez d'accord sur une certaine démarche. Les industriels par exemple disent qu'il faut plus de transparence, que les associations soient plus impliquées, ce qui est une des manières de créer un dialogue social plus riche.

### **Alain Lipietz**

Les Allemands aussi font du compromis social écologique, mais ils le font localement. Il faut se rendre compte qu'en France, c'est national. Une grande partie des «conquêtes sociales» qui sont les mêmes en France qu'en Allemagne, alors qu'en France elles se discutaient à l'Assemblée après avoir été débattues dans le commissariat du Plan, en Allemagne, elles se discutaient directement au niveau conventionnel de branches et de land sans passer par le national. C'est ça la différence. Je crois qu'il faut s'attendre à ce que la fixation de compromis, qui passera par des conflits etc. mais c'est comme cela, passera beaucoup plus en France par le plan et le législatif. J'espère -les Verts sont régionalistes\_ qu'un jour il y aura des engagements Chambre de commerce de Bourgogne, associations écologistes de Bourgogne, syndicats de Bourgogne, Conseil de la région de Bourgogne pour faire mieux que ce que l'on fait en France. Là on verra la France bouger.

### **Bertrand Collomb**

Je suis très frappé que plusieurs conseils régionaux ont

commencé à prendre des initiatives en matière d'environnement. Si on prend le problème des déchets par exemple. Les décharges de classe I, les décharges où on peut mettre les déchets industriels considérés comme dangereux, ce n'est pas un problème qu'on résoudra par une législation nationale. La législation nationale ne peut que tracer un cadre. Mais si les gens sur le terrain ne réussissent pas à s'entendre, il ne se passera rien.

**Alain Lipietz**

Mais ce cadre, lui, sera législatif en France. Alors qu'en Allemagne par exemple, les accords de réduction du travail, c'est l'IG Metall du Bade-Wurtemberg qui signe avec la métallurgie du Bade-Wurtemberg, et après cela se diffuse...

**Bertrand Collomb**

C'est plus national que cela, c'est entre partenaires... Si le Bade-Wurtemberg signe le premier, c'est qu'il y a un accord entre tout le monde. Je ne suis pas sûr que votre analyse sur l'aspect régional dans ce domaine-là soit aussi...

**Alain Lipietz**

Je ne suis pas en désaccord profond. Sur les formes, en Allemagne, cela apparaît comme beaucoup plus régionalisé et conventionnel. Il faut éliminer le faux débat sur le conventionnel et le législatif, c'est une question d'habillement. A partir du moment où les partenaires sociaux ou écologiques sont globalement d'accord, l'initiative n'est pas la même. Quand on est à peu près d'accord pour arriver au compromis, que finalement les journaux, l'opinion publique arrivent au même avis, il faut un coup de baguette qui dise «ce sera comme cela». En Allemagne cela commence par des négociations régionales et cela se diffuse. En France, on attend un Grenelle, on attend un Matignon, on attend une loi.

**Bertrand Collomb**

Il n'est pas négligeable de ne pas dire que c'est l'Etat qui

va être le moteur. L'Etat peut être celui qui concrétise, qui formalise, qui formule un certain moment des choses qui sont des compromis sociaux. Mais méfions nous ensemble de donner à l'Etat le rôle d'être celui détenant la vérité et pouvant imposer sa vérité aux partenaires.

**Olivier Jay**

**Comment peut-on faire de l'écologie sans dirigisme?**

**Alain Lipietz**

Il y a les trois méthodes classiques. La conviction.

Montesquieu disait que le principe de la démocratie, c'est la vertu. Pour qu'il y ait démocratie, il faut que tout le monde marche et que tout le monde intériorise les contraintes

écologiques. C'est très important. Beaucoup de gens ironisent dessus.

**Bertrand Collomb**

Je suis tout-à-fait d'accord avec vous. C'est même à la limite un de mes objets de désaccord avec certains économistes qui croient que la conviction ce n'est pas important.

**Alain Lipietz**

J'ai vécu dans mon enfance la période qui était encore marquée de la France d'avant-guerre. J'ai vécu la transformation. On m'a appris progressivement qu'il ne fallait pas éteindre la lumière en sortant d'une pièce, qu'il était plus conforme à l'économie de ne pas éteindre la lumière parce que l'électricité coûtait moins cher que la lampe. Et maintenant on me réapprend à éteindre la lumière. C'est tout bête mais c'est comme cela. Le rapport à l'économie de moyen, je l'aurai vécu une fois dans chaque sens au cours de ma vie. Les transformations des mentalités, c'est fondamental. Nous avons l'habitude de dire aux Verts qu'on ne conquiert pas l'opinion, le pouvoir politique, avant d'avoir conquis l'opinion culturelle. Nos collègues du

Nord-Pas-de-Calais n'essaient pas de pratiquer une politique du coup de force. Ils ont la présidence de la région, ils trouvent absurde l'autoroute A16, (car ce n'est pas la peine de faire une autoroute pour aller prélever des voitures qui sortent déjà posées sur des rails du tunnel sous la Manche). Mais si les gens y tiennent, ils ne vont pas imposer de force la non construction de l'A16. Il y a une bataille culturelle avant tout. Ensuite, il y a deux méthodes où l'Etat peut coordonner, soit le règlement, soit les incitations financières, subventions ou taxes. Il faut trouver un dosage subtil. Dans notre atelier de la commission, on fait un tableau, dans quel cas il faut utiliser la taxe, et dans quel cas il faut utiliser le règlement. Cela dépend notamment un peu des économies d'échelle \_quand il y a de grosses économies d'échelle, il vaut mieux par exemple utiliser un règlement. Dans le cas où au contraire il y a beaucoup de gisements de progrès technologiques diffus dans la société, et où il faut que le meilleur gagne, il vaut mieux mettre une taxe car comme cela celui qui trouve le plus vite la bonne technique se dispensera très vite de payer cette taxe.

### **Bertrand Collomb**

Encore une fois, il y a toute une gradation entre le règlement qui tombe tout cuit d'un bureau administratif et qui prend tout le monde par surprise et qui est, me semble-t-il, le mauvais règlement, et le règlement qui finalement résulte d'une concertation qui prévoit des délais d'application, la possibilité de s'y adapter au bout d'un certain temps. La norme qui est finalement sous impulsion de la conviction «il faut économiser l'énergie», on se met autour d'une table et on essaie de faire évoluer les normes entre utilisateurs, fabricants etc. et puis tout cela a une bénédiction à un certain moment qui peut être réglementaire -car en France elle est réglementaire mais à la limite dans

d'autres pays ce serait les organismes professionnels qui se mettent d'accord pour qu'il y ait une norme. Jusqu'à les contrats de branches qui sont un accord entre l'Etat et une branche industrielle pour faire un certain nombre de choses et dont on a vu qu'ils marchent en France. On a vu par exemple tout ce qui a pu se passer aussi bien dans le domaine des réductions de pollution. J'ai l'expérience du contrat de branche entre le premier ministre de l'Environnement et la branche cimentière sur la réduction des poussières où en dix ans on a réduit les poussières par un facteur 100. Cela s'est fait sans contrainte réelle. Après il y a eu des règlements. Et puis dans un certain nombre de cas, l'incitation finalement quand vous donnez 10 francs à quelqu'un, il en fait 100 a un effet démultiplicateur. Cela veut dire que dans la priorité des investissements des entreprises, il y a un investissement qui était vingtième sur la liste, qu'on ne ferait pas parce qu'on n'a pas assez d'argent pour faire tous les investissements, ou qu'on ferait dans cinq ans, et il y a une incitation fiscale. Alors il remonte premier ou deuxième sur la liste. C'est logique ou pas, mais c'est comme cela que ça marche. La loi sur les déchets est un assez bon exemple d'un processus qui a relativement bien marché. Il y a eu une assez large concertation, une loi qui définit un cadre, un objectif. Cet objectif est ambitieux puisque c'est plus de mise en décharge sauf pour les déchets ultimes en l'an 2000. Je ne sais même pas si cet objectif n'est pas trop ambitieux mais on essaie de l'atteindre. Cette loi utilise tous les moyens. Elle utilise la taxe, les engagements négociés car les industriels ont dit qu'ils allaient faire quelque chose pour résoudre les points noirs orphelins, et elle crée des modes de concertation. Pour les décharges de type I, il y a un schéma régional, il va falloir que les gens des régions se mettent ensemble, et puis on fera une commission de suivi, et on peut

donner un peu d'argent aux communes où on va mettre ces décharges parce que la vertu mérite d'être récompensée... C'est une loi où il y a un dosage assez astucieux de tous ces différents instruments.

**Sylvia Vaisman**

**Est-ce que ce type de solution satisfait les objectifs de l'écologie politique?**

**Alain Lipietz**

C'est un des trois moyens que l'écologie politique utilise. Je voudrais revenir sur les taxes puisque c'est un des points sur lequel nous aurons le plus à inter-agir. Quand on parle d'incitation, il y en a qui vont insister sur le fait qu'il faut encourager la vertu, c'est l'optique subvention. Et d'autres qu'il faut sanctionner l'irresponsabilité, c'est l'optique taxe. Il faut les deux. Les Verts ont tendance dire que la vertu va de soi.

**Bertrand Collomb**

C'est ce que mon père m'apprenait. Il ne me récompensait pas quand j'avais de bonnes notes...

**Alain Lipietz**

Effectivement, on arrivera à un compromis. Mais quels sont les problèmes des éco-taxes. La première historiquement des grandes éco-taxes, cela a été les redevances d'agences de bassin. C'est l'idée très française, très ingénieurs économistes français où on essaie d'obtenir un équilibre de premier ou second rang avec coût marginal etc. Et on essaie de voir comment établir le coût marginal... Et cela implique que, selon le taux de pollution rajouté, mais celui également existant déjà dans la rivière, une entreprise va payer très différemment selon l'endroit où elle se met et selon ce qu'elle y fait. Que constate-t-on vingt ans après? Que l'éco-taxe redevance de bassin est devenue en réalité simplement une taxe de financement des activités de l'agence

de bassin qui se charge de nettoyer l'eau dans laquelle beaucoup d'entreprises ont rejeté leur pollution et au lieu que ce soit une internalisation des coûts externes pour l'entreprise qui paie la redevance; en réalité, on dérive vers une mutualisation des coûts. C'est une dérive sur laquelle il va falloir faire très attention. Je crois que la taxe sur les déchets, et plus encore la taxe emballage me semble commencer un niveau de dégradation de l'éco-taxe qui la transforme de fait en taxe de mutualisation des charges de l'entreprise. Les redevances de bassin c'était quand même l'idée suivante: si vous polluez beaucoup, vous avez intérêt à dépolluer vous-mêmes, si vous polluez pas trop, vous cotisez à une agence de bassin qui, elle, a ses installations lourdes pour nettoyer la rivière. Mais évidemment, si tout le monde paie la même taxe, quel que soit le niveau de pollution et l'endroit où on se met dans la rivière, très vite c'est la mutualisation qui va l'emporter. J'ai très peur que les taxes actuelles notamment sur les emballages aboutissent même à faire reculer certaines entreprises.

**Bertrand Collomb**

Là-dessus, je suis d'accord avec vous, mais cela montre deux choses: que finalement il faut que tous nos systèmes vivent dans le corps social d'une façon réaliste. C'est vrai qu'il y a des tas de raisons pour lesquelles cette dérive de l'agence de bassin est arrivée. C'est que dans le fond les différents acteurs se sentent solidaires. Le type qui a un problème très grave, on sent bien que si on le pénalise trop fortement, il va dire que cela met en cause l'existence de son entreprise... Je suis d'accord avec vous du fait qu'il faut essayer d'éviter une dérive trop vers la mutualisation. Il faut au minimum qu'il y ait du bonus-malus. Mais que cela passe par la conviction. A mon avis, pour les agences de bassin, il faut se fixer des objectifs plus ambitieux car le système a pas mal marché mais il y a encore des progrès à faire pour la qualité de l'eau en France.

**Alain Lipietz**

J'insiste que nous sommes pour le système bonus-malus. Mais il intervient quand la conviction a échoué. Si les gens étaient vertueux, il n'y aurait pas besoin de bonus-malus. Et on est obligé de prendre en compte que les gens ne sont pas forcément vertueux.

**Bertrand Collomb**

Je n'ai pas dit qu'ils étaient vertueux. J'ai dit simplement qu'on peut mobiliser les acteurs ou ne pas les mobiliser.

**Alain Lipietz**

Vous soulevez le problème très grave de l'emploi. N'oubliez

pas que le progrès social est souvent passé sur le dos d'effets pervers locaux. Je prend pour exemple les romans de Dickens ou de Daudet lors des premières lois sur le travail des enfants à 12 ou 14 ans. Quand les inspecteurs arrivaient, tous les enfants allaient se cacher sous les tables parce que pour eux, pour leurs parents, il était nécessaire de travailler. C'est apparu dans un premier temps comme une perte dans le revenu familial. Même si à terme, par effet de composition, l'interdiction du travail des enfants était finalement bonne pour les familles, pour chaque famille prise individuellement et qui avait des enfants qu'elle pouvait faire travailler, au moment où ont été édictées ces lois, c'était une perte. Il faut regarder la chose très

sérieusement. On s'est aperçu notamment que si on faisait des lois contre le travail des enfants, il fallait faire des lois d'allocations familiales. Si on ferme des usines trop polluantes, il faut prendre des mesures compensatrices soit pour aider l'entreprise à se reconstruire de façon moins polluante, soit pour reconvertir le bassin d'emploi etc. Nous sommes tout à fait pour prendre le plus grand soin des effets pervers locaux de loi générale, mais on ne peut pas, au nom de certains effets pervers de la rectification d'une conduite dangereuse, renoncer à des lois interdisant un certain nombre de choses.

### **Bertrand Collomb**

Quand je dis que l'environnement est un facteur stratégique, cela veut dire nécessairement que la prise en compte dans l'environnement va introduire des modifications dans le tissu industriel à moyen terme. Il faut se garder de tout absolutisme dans ce domaine et il faut avoir des objectifs ambitieux et donc pousser pour que les choses se passent et ne pas introduire des rigidités excessives. Parce que vous avez parlé du travail des enfants, mais on pourrait parler du

travail du dimanche qui probablement actuellement est un cas où nous avons trop de rigidité. On pourrait parler du SMIC où d'aucuns disent que c'est une des raisons qui expliquent que la France ait plus de chômage que ses voisins. Le niveau de protection sociale dont vous parlez, qui se transpose à protection environnementale, il faut qu'on en fasse une obligation forte mais pas un espèce d'absolu dogmatique qui ferait qu'on passerait au rouleau compresseur rapidement tous ceux qui ont besoin simplement de temps pour s'y adapter.

**Alain Lipietz**

Nous sommes d'accord.

**Oliver Jay**

**Alain Lipietz, qu'attendez-vous des chefs d'entreprise en matière d'écologie. Trouvez-vous que c'est bien qu'un chef d'entreprise préside la commission du plan sur l'environnement?**

**Alain Lipietz**

Je trouve que c'est bien qu'un chef d'entreprise préside la commission du plan dans la mesure où c'est l'entreprise qui est l'institution interface entre l'espèce humaine et

l'environnement. C'est bien qu'il y ait un engagement des entreprises sur le terrain de l'environnement. On attend de comprendre vraiment l'amélioration de l'environnement, non pas principalement comme un coût, mais comme un objectif, comme un défi. C'est cela que nous attendons des entreprises.

**Olivier Jay**

**Bertrand Colomb, le fait qu'il y a ait 15-20% d'écologistes susceptibles de prendre le pouvoir à la prochaine élection, qu'attendez-vous comme type de discours?**

Je refuse de me placer sur le plan politique. Que ce soient des partis écologistes ou des associations écologistes qui votent pour tel ou tel parti existant, pour moi c'est la même chose. Ce que j'attends des écologistes, des défenseurs de

- l'environnement, c'est qu'ils acceptent le dialogue avec les entreprises, qu'ils comprennent les problèmes de l'entreprise, qu'ils fassent confiance, qu'ils acceptent que l'entreprise est capable d'intégrer les objectifs de l'environnement, qu'il y a une conversion qui s'est faite au cours des dernières années grâce à eux. Car les chefs d'entreprise, s'ils sont en train d'intégrer maintenant les problèmes stratégiques de l'environnement, c'est à cause des associations d'écologistes, cela ne s'est pas fait tout seul. Qu'ils essaient de construire avec les entreprises ce dialogue qui permet une action à moyen terme et sur des objectifs qui font l'objet de compromis discutés. Dans mon expérience de la commission environnement du plan, dans ce forum et à ce niveau de la discussion, j'ai trouvé que l'attitude réciproque des uns et des autres rendait possible ce travail en commun.